

DOCUMENT DE STRATÉGIE

Le Périgord Vert : quatre enjeux, trois objectifs et une organisation tripolaire.

Le document de stratégie émane de la réflexion de groupes de travail participatifs. La mobilisation des acteurs n'a été possible que sous la seule condition de conduire l'ensemble des travaux à l'échelle des 3 bassins de vie du Périgord Vert. **Il est important que l'ensemble des partenaires et acteurs du Pays comprennent que la mise en œuvre de la Charte ne pourra se concrétiser efficacement qu'à l'échelle des 3 bassins de vie du Périgord Vert en raison des spécificités territoriales, de la structuration des réseaux, de l'organisation des services et des activités économiques, enfin de la réalité des échanges.** A partir de la réflexion des acteurs et de la définition de priorités, des enjeux majeurs pour le développement du Périgord Vert durant les 10 prochaines années ont été mis en évidence :

L'enjeu démographique :

Le diagnostic montre une tendance actuelle au déclin et au vieillissement. L'éclairage prospectif montre que cette tendance ne pourrait qu'être aggravée, si l'on n'y prenait garde, par le « choc démographique » en cours : l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses de l'après-guerre ou « papy-boom ». Ce choc démographique concerne la France entière et l'Europe dans son ensemble.

En Périgord Vert, il peut avoir trois conséquences :

- l'arrivée de retraités en plus grand nombre,
- une plus grande difficulté à pourvoir les emplois libérés par les départs en retraite, qu'il s'agisse d'emplois salariés ou de service ou de transmission d'entreprises.
- Un important appel des jeunes vers l'extérieur, car les jeunes bien formés seront très demandés dans les zones de plus grande activité économique.

On ne peut faire face à un tel enjeu que par une action volontariste visant à faire du Périgord Vert un pays d'accueil pour de jeunes familles, avec des actions sur l'image renforçant l'attractivité du pays, et la constitution d'une offre adéquate de logements et de services. Les points forts sur lesquels s'appuyer sont l'attrait du cadre de vie et la vitalité culturelle. L'offre de logement apparaît comme un facteur clé, déterminant.

L'enjeu économique :

Le diagnostic indique que le Périgord Vert est plus agricole, ouvrier et artisanal, donc moins tertiaire, que l'ensemble du département, ce qui signifie qu'il dispose d'une marge d'évolution vers un développement des services. La fonction résidentielle génère une demande accrue de services, et le tourisme peut connaître un développement significatif sans tomber dans l'excès. Cependant, le pays a tout intérêt à préserver la diversité, l'équilibre de son tissu économique, en favorisant notamment le renouvellement et la modernisation des entreprises artisanales.

L'éclairage prospectif nous indique une évolution générale vers une « société post industrielle » où seul le secteur tertiaire est créateur d'emplois, et vers une « économie de la connaissance » où la recherche de nouveaux créneaux technologiques prépare l'avenir.

L'enjeu est donc triple :

- favoriser la création et la reprise d'entreprises en attirant des créateurs et repreneurs (ce qui rejoint l'enjeu démographique et comporte les mêmes nécessités en terme d'accueil).
- favoriser le développement des services et du tourisme et offrir des formations adaptées,
- s'ouvrir aux créneaux innovants, notamment aux technologies favorables au développement durable (éco-technologies) qui peuvent trouver dans ce pays vert un milieu favorable à leur développement ; ceci en liaison avec les pôles de recherche-développement les plus proches.

Enfin la dégradation qualitative de l'emploi (précarisation) pourrait être aggravée par l'évolution économique générale. Aussi, un quatrième aspect de l'enjeu économique serait peut-être la recherche de correctifs à cette évolution. Le développement des relations entre les entreprises et les établissements d'enseignement et de formation pourrait être une solution.

L'enjeu environnemental :

Il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or, en l'occurrence la qualité de l'espace et de ses ressources, principal atout du pays. Or, la plus grande vigilance s'impose :

- le diagnostic met l'accent sur la vigilance nécessaire par rapport aux activités humaines : agricoles, industrielles, domestiques, qui tendent à surconsommer et polluer les eaux, à dégrader les paysages, à accumuler les déchets,
- l'éclairage prospectif y ajoute la nécessité d'anticiper sur la mise en œuvre de nouvelles réglementations (Directive Cadre sur l'Eau...) et à plus long terme la nécessité de vigilance par rapport au changement climatique en cours, qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la végétation, les écosystèmes, le régime des eaux et des vents.

L'enjeu, fondamental, est donc de veiller à ce que le développement souhaité des fonctions résidentielle, touristique, économique, se fasse avec un minimum de dommages pour l'environnement et le patrimoine naturel. Ceci a des implications multiples en termes d'aménagement de l'espace, de gestion des eaux, de traitements des déchets et effluents, d'aménagement qualitatif des zones d'activité, de gestion de l'énergie.

Un autre enjeu est la création de nouveaux créneaux économiques respectant les valeurs patrimoniales en lien avec les éco-technologies, dont l'éclairage prospectif laisse prévoir l'importance croissante.

Enfin l'éducation du public à l'environnement et au développement durable apparaît comme une condition majeure de réponse à ce double enjeu.

La présence du Pnr Périgord Limousin pilote dans ces domaines, sur une partie du territoire du Pays, est une chance à valoriser sous forme de transfert d'expériences.

L'enjeu du lien social:

Le diagnostic fait apparaître une pluralité sociale, du fait de flux migratoires déjà importants, de la présence d'une population vieillissante nombreuse, de publics défavorisés et d'une composante croissante d'origine étrangère. Cette situation est défavorable au lien social ainsi qu'à l'identité du pays. L'éclairage prospectif laisse prévoir le développement des phénomènes migratoires, notamment par une mobilité accrue des jeunes et l'arrivée de retraités français et étrangers, une augmentation de l'exode urbain, une plus grande mixité culturelle. Comment, dans ce contexte, reconstruire une identité et produire de nouveaux liens? C'est un enjeu majeur, sur lequel les groupes participatifs ont insisté à juste titre car il conditionne la dynamique sociale et les relations d'acteurs, dont dépendent la réussite du projet de pays.

L'identité du pays ne se fondera pas sur des traditions locales qui s'estompent, mais sur le patrimoine hérité de la nature et de l'histoire, sur un « esprit des lieux » que les nouveaux arrivants devront reconnaître, respecter, et en quelque sorte s'approprier.

Le lien social sera produit en permanence par la vie associative, qu'il s'agira de stimuler et d'orienter vers le partage de valeurs d'éthique, de solidarité, de respect des lieux et des gens.

Cet enjeu implique une attention particulière au lien inter générationnel, à la solidarité avec les publics en difficulté, à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants, au bon voisinage entre agriculteurs et résidents d'origine citadine, au développement d'un esprit européen et d'une ouverture au monde.

Une communication pertinente sera indispensable. La sensibilisation généralisée au développement durable, mentionnée plus haut, pourra elle aussi jouer un rôle fédérateur.

Trois objectifs de développement viennent se croiser avec ses enjeux :

VALORISER LES RESSOURCES LOCALES - VIVRE, S'INSTALLER ET S'EPANOUIR AU PAYS et ENTREPRENDRE EN PÉRIGORD VERT.

OBJECTIF 1 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Afin de répondre aux défis à venir, le Pays souhaite travailler sur un objectif majeur : valoriser ses ressources tout en préservant son environnement, atout pour l'attractivité du territoire et les générations futures. L'espace avec les forêts, l'eau et les milieux naturels sont propices aux activités des filières agricoles, bois et touristiques. La bonne gestion des déchets est un enjeu fort du Pays : ses habitants se sont récemment mobilisés contre un projet d'incinérateur, aujourd'hui des solutions pertinentes sont à rechercher, puis à mettre en œuvre.

De plus, si la richesse patrimoniale du Périgord Vert en terme de châteaux, grottes, abbayes ... ne lui permet pas de se différencier au regard des territoires proches, par contre les caractéristiques de son patrimoine archéologique industriel constituent un réel atout. De même, au regard du développement touristique et de l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire, la culture est l'instrument privilégié des premiers échanges. Aujourd'hui plus que jamais, ils forment tous deux des outils de développement et de lien social.

Le développement durable du Pays résultera de la prise en compte et de la valorisation de cette diversité économique, patrimoniale et culturelle. Pour ce faire, la mobilisation des acteurs s'avère indispensable. Ils doivent parvenir à mutualiser leurs moyens, compétences, et à créer un maillage favorable aux initiatives. Le Pays Périgord Vert devra, créer et diffuser l'image d'un territoire dynamique, innovant et basé sur l'ensemble de ses richesses naturelles et humaines.

❖ Axe 1 : Gérer les ressources naturelles

La parcellisation et le manque d'organisation autour de la ressource forêt sont des contraintes historiques à sa valorisation. La tempête de 1999 a initié des actions en matière de restauration du massif qu'il convient de poursuivre. L'eau, l'autre caractéristique naturelle du pays, est une ressource sensible aux activités humaines, dont la gestion se heurte à des difficultés liées au caractère majoritairement privé des rivières. De plus les structures publiques chargées de l'entretien apparaissent trop fragiles et dispersées.

- Valorisation de la forêt et de ses produits : *reconstruction et amélioration de la forêt, mise en œuvre d'un schéma de création et d'utilisation des dessertes forestières, soutien aux regroupements de parcelles, projets de gestion forestière durable (certification), accompagnement du plan bois-énergie, appui à la préservation des sites et circuits touristiques, chartes forestières de territoire,*
- Développement d'une politique de l'eau et des milieux aquatiques : *gestion douce et cohérente des rivières, optimisation de la gestion qualitative et quantitative de l'eau, préservation des espèces patrimoniales inféodées aux cours d'eau.,*
- Gestion des milieux naturels : *Acquisition, gestion et aménagement de sites,*
- Education à l'environnement : *élaboration de supports pédagogiques, animation de journées thématiques,*
- Préservation des paysages : *acquisition de sites remarquables, projets paysagers concertés.*

❖ **Axe 2 : Optimiser la gestion des déchets**

Il apparaît important que le Pays vienne appuyer les politiques départementales de gestion des déchets en favorisant le tri sélectif, les solutions respectueuses de l'environnement et des hommes et de mettre en place des démarches ciblées auprès des professionnels.

- Sensibilisation à la gestion des déchets : *plan territorial de prévention des déchets avec animations concertées, élaboration de documents,*
- Soutien aux diagnostics et projets innovants pour la gestion des déchets,
- Soutien à la résorption des dépôts sauvages.

❖ **Axe 3 : Valoriser le patrimoine rural**

L'intérêt pour le patrimoine s'accroît d'autant qu'il participe à la reconnaissance des coutumes locales, du fonctionnement du territoire, et finalement, de son identité. Aussi, sa valorisation ne doit pas être figée mais s'inscrire dans une démarche d'animation de sorte à affirmer son ancrage au sein du territoire.

- Restauration du patrimoine,
- Intégration du patrimoine rural dans les manifestations culturelles
- Développement et accompagnement de réseaux par la fédération d'acteurs : *soutien des réflexions sur l'archéologie industrielle...*

❖ **Axe 4 : Développer une Culture de Pays**

La richesse du Périgord Vert résulte des hommes et des femmes qui y vivent, de leur métissage culturel, de leur contexte social, géographique... Au regard de la superficie et des diverses pratiques qui façonnent le Pays, il est primordial que les habitants adhèrent à ce projet de territoire afin de consolider son existence et lui permettre d'acquérir une reconnaissance à l'extérieur. Ainsi, il est important de travailler en faveur de la mobilisation des habitants par le biais de projets créant du lien social.

- Mise en oeuvre d'une politique culturelle : *soutien de la pratique amateur au travers de réseaux, des manifestations professionnelles et des résidences d'artistes,*
- Fédération de la population autour de projets culturels participatifs : *organisation de manifestations, mobilisation des écoles, des habitants- exemple : la culture occitane autour du thème des Troubadours,*

OBJECTIF 2 : VIVRE, S'INSTALLER ET S'EPANOUIR AU PAYS

Le Pays Périgord Vert est un territoire rural en mutation structurelle. Il est marqué par une diminution de sa population et par le vieillissement de ses habitants. L'objectif majeur du territoire pour les années à venir est donc de maintenir les habitants et d'attirer et de fixer de nouvelles populations. Les priorités retenues doivent apporter une amélioration continue des modes de vie des habitants du Périgord Vert, tout en apportant une attention particulière aux dispositifs de solidarité.

La mise en place d'une politique en faveur de l'amélioration et de l'augmentation de l'offre de logements est capitale, tout comme le maintien et la structuration des services de proximité. Enfin, le Pays Périgord Vert se doit d'offrir à chaque habitant, quelle que soit sa situation, les moyens de s'épanouir.

❖ Axe 5 : Animer une politique de l'habitat

Le Pays Périgord Vert souffre d'une carence en logements notamment en matière d'offre locative. Le parc de logements est également marqué par un fort taux de vacance, notamment en centre bourg, et une inadaptation à certains besoins. La politique de l'habitat doit intervenir plus particulièrement en direction des jeunes, des seniors et des personnes handicapées. Elle doit également inciter les collectivités à se doter d'outils de planification.

- Mise en œuvre d'outils de gestion ciblés en matière d'habitat : *PLH, OPAH-RR, résorption de la vacance, développement de logements (sociaux, intergénérationnels) et viabilisation de terrains à bâtir.*
- Aide à la réalisation de documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale et de réserves foncières

❖ Axe 6 : Offrir un cadre de vie de qualité

Considérant que la qualité des villages et la présence d'équipements support de services, sont des facteurs de développement, il est important d'engager des actions afin d'améliorer le cadre de vie des populations.

- Dynamisation et aménagements adaptés des centres bourgs,
- Maillage des équipements culturels, sportifs et de loisirs à l'échelle des 3 bassins de vie : *une salle de spectacles par canton et un équipement « grands spectacles » par bassin de vie,...*

❖ Axe 7 : Aider à l'organisation des services aux personnes,

La qualité de l'offre de services aux personnes participe au maintien et à l'installation durable des personnes. Cette offre a pour ambition de répondre à l'ensemble des besoins de la population, notamment en matière de garde d'enfants, de services de santé, de services liés à l'emploi, d'accès à la

culture... L'instauration d'une coopération entre les différents services et aussi entre les collectivités et les associations participera à l'optimisation de l'offre de services.

- Création de lieux ressources d'information basés sur les 3 pôles du Pays : *maisons des services*,
- Amélioration des services de santé : *création de maisons médicales (mutualisation des moyens), incitation à l'installation de jeunes médecins*,
- Aide aux projets et à la mise en réseau des acteurs : *projets enfance, jeunesse et intergénérationnels, formations des assistantes maternelles (RAM), initiatives créatrices de lien social...*,
- Recherche de réponses aux besoins des personnes âgées : *formation des assistantes de vie, maintien à domicile, lutte contre l'isolement*
- Accueil des nouveaux arrivants : *création d'un guide d'accueil multilingue, accompagnement dans les démarches administratives*,
- Mise en place d'outils d'accès à l'information : *création d'un portail Périgord Vert, édition d'un journal*,

❖ **Axe 8 : Faciliter les mobilités,**

Le territoire possède un réseau routier très dense. La répartition diffuse de la population du Pays Périgord Vert et l'éloignement aux pôles structurants peuvent engendrer des difficultés de déplacements pour certaines personnes. Les actions innovantes visant à faciliter les déplacements de ces publics peu mobiles doivent être soutenues.

- Promotion des actions innovantes de transport adaptées au territoire : organisation de transports groupés ciblés (vers des services, des spectacles...), de service de transport à la demande, mise en place de chèque transport avec les taxis, centralisation et diffusion de l'information sur l'offre de transport
- Amélioration des axes routiers structurants, de la signalétique usuelle et touristique : *interne et externe au Pays, microsignalétique*.

❖ **Axe 9 : Développer l'utilisation des TIC,**

Le Pays possède une couverture minimale en réseaux de télécommunication modernes (téléphonie mobile et Internet haut débit). L'avenir du pays est dans son désenclavement, et passe donc par une mise à niveau de ces infrastructures. Chaque habitant du Pays Périgord Vert doit pouvoir bénéficier d'un accès facilité aux TIC.

- Développement des réseaux de télécommunication : *téléphonie mobile, Internet haut débit en accompagnement des démarches du Conseil Général*
- Mise en place de formations locales : *initiation Internet, formations thématiques (photo numérique, traitement de texte..)*
- Création de lieux ressources et mise en réseau : équipement de lieux communaux ouverts au public, création de lieux de télétravail et téléformation

OBJECTIF 3 : ENTREPRENDRE EN PÉRIGORD VERT

L'activité et les services économiques du Périgord Vert s'organisent autour des 3 bassins d'emplois de Nontron, Ribérac et Thiviers. Soumis à des difficultés, le Périgord Vert possède un atout de développement encore sous exploité : un cadre de vie exceptionnel, porteur d'une image positive pour les entreprises et leurs salariés, et facteur de développement du tourisme vert. Afin d'accompagner le développement économique du territoire, il est nécessaire de réunir l'ensemble des acteurs autour d'enjeux bien ciblés. Une attention particulière sera portée aux projets à l'initiative des jeunes et des femmes.

❖ Axe 10 : Structurer l'accueil économique

Les faiblesses de la politique foncière, les difficultés d'accès à certaines informations administratives constituent un frein à lever pour le développement économique, en préalable à une campagne de promotion.

- Création d'équipements (avec l'organisation de services) : *Zones d'Activités Economiques, pépinières d'entreprises, locaux,*
- Organisation de Maisons des Services autour des Espaces Economie Emploi, Missions Locales à l'échelle des 3 bassins de vie et promotion du territoire,
- Réalisation de schémas d'organisation : *pour les Zones d'Activités Economiques, les équipements commerciaux.*

❖ Axe 11 : Conforter l'activité, l'emploi et la formation

Au regard du vieillissement des populations actives et des outils de production, d'une certaine inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, la pérennité et le développement de l'activité économique nécessitent un soutien à différents niveaux.

- Développement d'outils pour le maintien, la transmission et la création d'entreprises : *forums transmission reprise, mises aux normes, ateliers relais, multiples ruraux, promotion des formules sociétaires en agriculture, guides de création et des aides...*
- Appui à la croissance des entreprises : *recherche de nouveaux débouchés, aide à la diversification et aux projets innovants (collectifs...), accompagnement des démarches de « labels » et de certifications,*
- Aide au recrutement par les entreprises : *développement de nouveaux groupements d'employeurs (à vocation administrative), adaptation des formations aux besoins du territoire, sensibilisation du jeune public, assistance administrative à l'embauche, parcours insertion – embauche, centralisation des offres d'apprentissage.*

❖ **Axe 12 : Promouvoir les productions et les savoir-faire locaux**

Les démarches en faveur de la promotion des savoir-faire existent déjà au sein du territoire mais restent fondées sur des pratiques courantes (marchés, expositions ...). D'autre part, elles sont inégalement réparties et sont indépendantes les unes des autres. Le Pnr Périgord Limousin est déjà initiateur de projets : Châtaignier en projet, salon éco-habitat sur une partie du Pays... Il semble essentiel de construire des fils conducteurs à partir de réseaux structurés porteurs de produits identitaires et complets et de s'appuyer sur l'existant.

- Développement et accompagnement de réseaux par la fédération d'acteurs : *soutien des réflexions portées par le Pôle Expérimental Métier d'Art, de la route gourmande,*
- Développement des outils de promotion : *fermes ouvertes et fermes pédagogiques, Assiettes de pays, Journées thématiques, création d'un label Périgord Vert, filières avec une entrée "Terroir", marque Parc sur une partie du territoire.*

❖ **Axe 13 : Soutenir le développement touristique**

Le tourisme vert, avec les activités de pleine nature, associé à la présence de sites patrimoniaux, constitue un enjeu pour l'essor du Pays. Ce tourisme est souhaité raisonné et concerté par l'ensemble des habitants, afin de préserver le territoire. Son développement nécessite des investissements ainsi qu'une promotion renforcée.

- Amélioration des offres touristiques : *aménagement, gestion et entretien de sites, de circuits, d'équipements thématiques (maisons de Pays),*
- Aide aux équipements touristiques : *création, mise aux normes, amélioration qualitative des hébergements, des restaurants...*
- Organisation, professionnalisation et formation des acteurs touristiques,
- Harmonisation et simplification des outils de promotion : *conception de documents à l'échelle des 3 pôles d'accueil touristiques.*

Document réalisé avec la participation de :


